

II.

BRANCHE DELCAMBRE

J'ai parlé du troisième fils d'Etienne Ier et de sa descendance avant le second car, comme je l'ai déjà évoqué, les variations du patronyme font qu'avec Eleuthère, deuxième fils d'Etienne, on assiste en quelque sorte à la naissance d'une nouvelle dynastie. De plus, le changement définitif de patronyme n'est pas le seul fait qui caractérise cette branche. Il y a aussi un changement géographique et, plus étonnant, un changement de comportement social que l'on retrouve chez plusieurs de ses membres.

[86] Eleuthère DELCAMBRE, ° Landas 11-05-1762, X Landas 15-10-1782 Marie Valentine LECOEUVE [° Brillon 15-04-1759 de Jean Baptiste LECOEUVE et Marie Louise BLOART, + Brillon 01-06-1795], + Brillon 30-09-1823.

[861] Antoine Ange DELCAMBRE, ° Landas 13-04-1783, parrain Antoine Ange DELCAMPE, marraine Christine POTIER, (X) Marie Thérèse LECOEUVE, X Pipaix 15-09-1807 Désirée DROISSART, + Wasmes 29-12-1834. ⇒

[862] Ludivine Joseph DELCAMBRE, ° Landas 14-11-1784, parrain Alexandre ROSSIGNOL, marraine Augustine LACQUEMONT, mère célibataire, + Brillon 07-01-1841. ⇒

[863] Jean Baptiste DELCAMBRE, ° Brillon 04-06-1786, + Brillon 06-09-1786.

[864] Edouard DELCAMBRE, ° Brillon 27-01-1788, parrain Edouard LUBRE, marraine Marie Augustine MONNIER.

[865] Anne Joseph DELCAMBRE, ° Brillon 16-11-1789, parrain Philippe de BETHUNE, marraine Anne Joseph GOUY.

[866] Félicité DELCAMBRE, ° Brillon 1793, X Raismes 26-06-1850 Pierre EVRARD [vf de Julie BROUTIN, ° Rosult 1799 de Jean Baptiste EVRARD et Rosalie DEBIEVE], + Raismes 10-04-1868.

Nous avons vu que ses deux frères, Etienne II à 30 ans et Antoine à 33 ans, avaient fait des mariages de raison. Eleuthère, lui, pour se marier à 20 ans, avait vraiment dû avoir le coup de foudre. Et le coup de foudre s'explique quand

on constate que le premier enfant de cette union naît six mois à peine après la célébration du mariage. Toutefois, les trois bancs ont été publiés normalement, Eleuthère, après s'être laissé emporter par sa passion, n'a pas hésité un seul instant pour "réparer".

Valentine était orpheline de père et mère depuis de nombreuses années. Son frère aîné avait quitté le village natal, elle vivait donc seule avec ses trois soeurs, compagnie qui n'est pas forcément la meilleure des surveillances... Toutefois, l'événement dut faire quelques remous de son côté car, contrairement aux traditions, le mariage fut célébré dans la paroisse du jeune homme. Cela arrivait quelquefois lorsqu'il était prévu dans le même temps que ce soit le garçon qui, contrairement aux habitudes, aille s'installer dans la maison de la jeune fille. Mais là ce ne fut pas le cas, le jeune couple resta d'abord à Landas.

La famille Delcambre par contre prit les choses avec beaucoup plus de philosophie puisque Etienne II et Antoine sont témoins au mariage de leur frère et qu'Antoine fut parrain du nouveau-né arrivé un peu trop tôt. Quant aux témoins de Valentine, Jacques Ignace et Louis Joseph FIEVET, il semble que ce soient deux frères cousins germains maternels d'Eleuthère habitant Landas, ce qui confirme l'impression de rejet par la famille de Valentine.

Cela n'empêcha pas le jeune couple de couler des jours heureux, Eleuthère ayant repris le même métier que son père et ses frères, tailleur d'habit. Puis, la tempête s'étant calmée dans la famille de Valentine, ils vinrent s'installer à Brillon, Landas n'étant sans doute pas assez important pour fournir de l'ouvrage à quatre tailleurs en activité.

La mort prématurée de Valentine en 1795 laissa Eleuthère assez désespéré avec ses cinq enfants à élever, dont le plus âgé n'avait que 12 ans. Toutefois, il ne songea pas à se remarier et lui aussi transmit son métier à son fils aîné. Ses derniers jours durent être assez sombres, il n'avait plus de famille proche autour de lui et avait dû abandonner son métier de tailleur pour celui de fossier.

Il est utile maintenant, pour tenter de restituer et comprendre la suite des événements, d'évoquer de façon plus approfondie la famille de Valentine.

[L] Amand LECOEVRE X Jeanne BRIQUÉ.

[L1] Jean Baptiste LECOEVRE, laboureur, ° 1717, X Landas 16-05-1747 Marie Louise BLOART [° Landas 27-09-1725 de Arnould BLOART et Marie Robertine DELEMER, + Brillon 25-05-1767], + Brillon 23-01-1772.

[L11] Pierre LECOEVRE, ° Landas 16-02-1748, + Landas 16-02-1748.

[L12] Alexandre LECOEVRE, brigadier, ° Brillon 28-03-1749, X Marie HERNOTTE [° 1738, + Cambrai 19-09-1793], + Sars-et-Rosières 27-11-1808.

[L121] Marie Thérèse LECOEVRE, ° Trélon 09-03-1778, (X) Antoine Ange DELCAMBRE, X Brillon 26-02-1811 Jean Baptiste ROGER [° Brillon 07-04-1792 de Jean Baptiste ROGER et Marie DUCASACHEZ], + après 1830.

[L121 1] Joseph DELCOMBRE, ° Brillon 25-03-1806, X Paris 21-08-1830 Louise NAVARRE, + Saint-Cloud 10-08-1871.

[L121 2] Augustine Isabelle Adèle ROGER, ° Sars-et-Rosières 01-07-1811.

[L13] Jean Baptiste LECOEVRE, ° Brillon 15-06-1752.

[L14] Marie Thérèse LECOEVRE, ° Brillon 06-12-1754, X Brillon 05-11-1782 Jean Baptiste DEBRABANT [° 1756 de Charles DEBRABANT et Marie DUFOUR, + Brillon 27-04-1830], + Brillon 14-07-1797.

[L141] Emmanuel Joseph DEBRABANT, ° Brillon 31-08-1783, X Brillon 05-05-1813 Caroline Joseph COUTEAU [° Brillon 17-12-1786 de Alexandre COUTEAU et Euphrosine GUELTORE, + Brillon 16-05-1828], + Brillon 02-03-1830.

[L142] Jean Baptiste DEBRABANT, ° Brillon 09-12-1784.

[L143] Antoine Alexandre DEBRABANT, ° Brillon 16-10-1787, + Brillon 21-11-1793.

[L144] Rosalie DEBRABANT, ° Brillon 19-02-1789, + Brillon 26-02-1789.

[L145] Adélaïde Camille Robertine DEBRABANT, ° Brillon 28-11-1792.

[L15] Hyppolite LECOEVRE, ° Brillon 08-07-1757, + Brillon 27-06-1758.

[L16] Marie Valentine LECOEVRE, ° Brillon 15-04-1759, X Landas 15-10-1782 Eleuthère DELCAMBRE, + Brillon 01-06-1795 (descendance déjà décrite).

[L17] Marie Joseph LECOEVRE, ° Brillon 24-10-1761, X Brillon 05-11-1782 Jean Baptiste DEBRABANT [° 1759 de Charles DEBRABANT et Jeanne de LA MAIDE, + Brillon 05-08-1786], + Sars-et-Rosières 19-08-1811.

[L171] Louis Alexandre DEBRABANT, ° Brillon 04-02-1784.

[L172] Alexandre Joseph DEBRABANT, ° Brillon 14-01-1785.

[L173] Sophie Joseph DEBRABANT, ° Brillon 02-04-1787.

[L18] Marie Robertine LECOEVRE, ° Brillon 17-03-1764, X Vaast LEDUC, + Raismes 01-03-1838.

Nous constatons donc que le frère aîné de Valentine, Alexandre, de par sa fonction de brigadier des fermes du roi, a quitté assez jeune le village natal. Il est signalé à Trélon, bourg à 70 km au sud-est, en 1778-1779, puis à Cambrai

en 1793. Puis il revient, veuf, prendre sa retraite à Brillon, seul avec sa fille Marie Thérèse. Il y a fort à parier que, les années passant, les choses s'étaient tassées entre les familles Delcambre et Lecoivre d'autant que, après son mariage, Eleuthère s'était conduit fort sagement et était même demeuré fidèle à Valentine par delà la mort. Les deux beaux-frères, habitant le même minuscule village, tous deux prématurément veufs avec des enfants à élever, devaient éprouver une certaine solidarité réciproque et les deux familles se fréquenter assidûment. Et c'est ainsi que, le 26 mars 1806, nous trouvons dans les registres de l'état civil de Brillon l'acte suivant :

" L'an mil huit cent Six le vingt Six du Mois de Mars neuf heures du Matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de Brillon canton de Saint amand Departement du nord Est comparu antoine ange Delcambre, agé de vingt quatre ans, toïleur domicilié En la Commune de Brillon Lequel nous à Déclaré que le vingt cinq du present mois de mars a huit heures du Soir il Est né un Enfant du Sexe masculin qu'il nous a présenté, Et auquel il a Déclaré donner Le prenom de Joseph, Se reconnaiffant pour Etre Le pere de Cet Enfant Et L'avoir Eu de marie therefe Lecoivre agé de vingt cinq ans fille de alexandre domicilié audit Brillon, Lequel Enfant Est né En la Maison deladite marie therefe Lecoivre ala Grand rue. La presente déclaration Et présentation faites En presence de Jean Baptiste Lenglet agé de vingt quatre ans, maçon, domicilié audit Brillon, Et Emmanuel Joseph Debrabant agé de vingt deux ans Journalier domicilié audit Lieu. Et ont Les pere Et temoins Signé avec nous Le present acte de naiffance, après qu'il leur En a Eté fait Lecture Excepté antoine ange Delcambre pere de l'Enfant Et JeanBaptiste Lenglet qui ont Déclaré ne Savoir Ecrire.

a j tavernier, maire em j de brabant "

Il s'agit donc d'essayer de déterminer si l'acte devant lequel nous nous trouvons concerne de façon certaine les personnages qui nous intéressent, c'est-à-dire Antoine Ange DELCAMBRE qui porte le n° 861 dans notre étude, et sa cousine germaine Marie Thérèse LECOEVRE qui porte le n° L 121.

Nous savons avec quasi-certitude qu'Antoine Ange DELCAMBRE habitait Brillon à ce moment-là. Ses parents s'y sont installés en 1786 et on trouve leur trace de façon continue jusqu'en 1795. Eleuthère y est décédé en 1823. Mais, surtout, c'est à Brillon qu'Antoine Ange a concouru à la conscription en 1804, et ce ne peut être que lui qui est parrain de la petite Henriette FIEVET le 17 mars 1805.

La présence de Marie Thérèse LECOEVRE à Brillon en 1806 est un peu moins certaine. Rien d'étonnant à ce que Alexandre LECOEVRE se soit retiré dans son village natal pour la retraite avec sa fille célibataire. Mais c'est à Sars-et-Rosières qu'il meurt deux ans plus tard, et c'est à Sars-et-Rosières qu'habite Marie Thérèse en 1811. Mais Sars-et-Rosières faisait partie de la paroisse de Brillon sous l'Ancien Régime, ce n'est qu'une commune nouvellement créée de façon un peu artificielle, il n'y a quasiment pas de discontinuité d'habitation entre les deux hameaux. De façon pratique, on peut considérer que c'est le même village.

Certes, DELCOMBRE n'est pas DELCAMBRE. Mais nous avons vu le patronyme subir bien d'autres transformations, et nous en verrons bien d'autres. Antoine Ange ne sait pas écrire et ne peut donc rectifier. Cela n'est donc pas déterminant. Plusieurs fois j'ai cru trouver des DELCOMBRE qui, après vérification, s'avéraient être des DELCAMBRE : ainsi sur les listes électorales du 17e arrondissement de Paris de 1958, dans l'annuaire électronique "Minitel" des Hauts-de-Seine en 1985, dans le Loir-et-Cher sur l'ordinateur d'une grande compagnie d'assurance en 1984. Quand on constate ces erreurs contemporaines, on s'étonne moins des erreurs du siècle dernier. Jusqu'à preuve du contraire le patronyme DELCOMBRE n'existe nulle part en dehors de la branche ici étudiée, à chaque fois qu'on le rencontre il s'agit en fait d'une déformation de DELCAMBRE.

Les âges ne correspondent pas tout à fait. Etant au 26 mars, notre Antoine Ange aurait dû déclarer 22 ans révolus ou, de façon plus proche de la réalité, 23 ans. Là le déclarant indique 24 ans. Notre Marie Thérèse LECOEVRE a en réalité 28 ans, il en est déclaré 25... Mais tous les généalogistes connaissent ces légères différences d'âge qui apparaissent partout. Elles sont dues soit à des approximations de gens qui ne savaient pas écrire soit à des tricheries délibérées, les vérifications étant à l'époque difficiles et guère le souci des officiers de l'état civil. Dans le cas qui nous intéresse, il n'est pas étonnant qu'Antoine Ange ait cherché à se vieillir et Marie Thérèse à se rajeunir. Nous connaissons de nos jours encore bon nombre de ces coquetteries.

La profession du déclarant, toileur, ne détonne pas dans ce milieu de tailleurs.

Il y a toutes chances que le second déclarant, Emmanuel Joseph DEBRABANT, soit le fils de Jean Baptiste DEBRABANT et de Marie Thérèse Ière LECOEVRE [n° L14, à ne pas confondre avec sa nièce], les nom, âge et profession correspondent. La présence de ce cousin germain des deux parents vient renforcer l'idée qu'il s'agit bien de nos personnages. D'autant qu'au baptême célébré le même jour c'est lui qui se trouve parrain du nouveau-né avec pour commère une certaine Caroline COUTEAU. Et notre Emmanuel DEBRABANT n° L141 se marie sept ans plus tard justement avec une Caroline COUTEAU.

Au baptême d'ailleurs, le curé ignorera le père et inscrira simplement qu'il a procédé au baptême de "Joseph LECOEVRE, fils naturel de Marie Thérèse LECOEVRE de Brillon". En fait, le curé ne connaissait certainement que trop bien le père mais ce brave ministre de Dieu — déjà bien

réticent lors des naissances hors mariage — ne pouvait certainement pas accepter, même en ces temps troublés, une conception entre cousins germains alors que, peu de temps auparavant encore, il fallait obtenir une dispense de l'Eglise pour pouvoir se marier entre cousins même à des degrés plus éloignés; dispense il est vrai relativement facilement obtenue par les familles royales. (En France aujourd'hui le mariage est totalement libre pour des cousins germains.)

Si nous accordons quelque crédit aux facteurs héréditaires, le fait que la soeur cadette d'Antoine Ange, Ludivine, ait mis au monde trois ans plus tard un enfant de père inconnu ne fait que confirmer l'impression qu'il s'agit bien du même personnage.

Enfin, cela n'a rien d'une preuve mais c'est encore un élément qui va dans le même sens, Francia DELCOMBRE (1895-1974), arrière-petite-fille de Joseph, sans connaître le détail de sa généalogie, me rapportait peu de temps avant sa mort cette tradition familiale : "L'existence du nom de DELCOMBRE n'est due qu'à une erreur de l'état civil, le nom original était DELCAMBRE". Elle ajoutait également une origine espagnole, affirmation que nous aurons peut-être l'occasion d'examiner plus attentivement un jour.

A l'examen de ces éléments, on a bien l'impression que l'acte ci-dessus concerne bien nos personnages. Antoine est un prénom moyennement courant, Ange est très rare, il n'y a pas beaucoup de DELCAMBRE et assimilés dans la région à ce moment-là. Le seul autre Antoine Ange connu est son oncle et parrain. La probabilité donc de trouver un homonyme parfait de même âge est quasi nulle. J'ai pas mal parcouru les registres de la région de cette époque sans rien trouver qui puisse y ressembler. Les nom et prénoms de Marie Thérèse LECOEUVE sont plus courants. Mais, fille d'Alexandre, cela réduit sérieusement les risques.

En fait, l'identité formelle de Marie Thérèse s'établit de façon indirecte : on trouve à Brillon, le 26 février 1811, l'acte de mariage de Jean Baptiste Désiré ROGER fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine DUCASACHEZ avec demoiselle Marie Thérèse LECOEUVE née à Trélon le 9 mars 1778, fille de Alexandre Joseph LECOEUVE décédé à Sars-et-Rosières le 27 novembre 1808 et de Marie Augustine HERNOTTE décédée à Cambrai le 19 septembre 1793. Au mariage de Joseph DELCOMBRE à Paris en 1830 Marie Thérèse est là et signe Marie Thérèse Lecoevre. Le premier enfant de Joseph aura pour parrain Jean Charles NAVARRE que j'identifie comme le grand-père maternel et pour marraine Marie Thérèse veuve ROGER, même domicile que Joseph, et donc grand-mère paternelle du nouveau-né. La signature "veuve Roger" est manifestement de la même écriture que la signature "Marie Thérèse Lecoevre" sur l'acte de mariage. Quant à l'utilisation au choix du nom d'épouse ou du nom de jeune fille, c'est une situation que nous connaissons couramment aujourd'hui, suivant les goûts de chacun et suivant qu'il s'agit d'un acte officiel ou d'un acte de la vie courante.

Je retiens donc qu'Antoine Ange DELCAMBRE, n° 861 dans mon étude, est le père de Joseph DELCOMBRE né le 25 mars 1806 à Brillon qui portera donc le n° 8611, et ce jusqu'à preuve du contraire ou d'un élément le mettant en doute. Mais comme il y a là nouvelle transformation du nom et en quelque sorte nouvelle dynastie, nous l'étudierons, avec sa descendance, en troisième partie.

Si Antoine Ange avait dans un premier mouvement reconnu et assumé sa paternité, ses bonnes dispositions ne durent pas longtemps. Peut-être du fait de pressions familiales, il quitte rapidement le pays.

[861] Antoine Ange DELCAMBRE, ° Landas 13-04-1783, (X) Marie Thérèse LECOEVRE, X Pipaix 15-09-1807 Désirée Joseph DROISSART [° Willaupuis 13-03-1788 de Philippe DROISSART et Amélie DESWEZ, + Wasmes 16-12-1849], + Wasmes 29-12-1834.

[861 2] Ursmarine Joseph DELCAMBRE, ° Wasmes 03-08-1808, ♠ Wasmes 04-08-1808, parrain Eleuthère DELCAMBRE, marraine Amélie Joseph DUWEE, X1 Paris A10e 29-12-1834 Antoine Hippolyte FORESTIER, X2 Paris A 12e 08-01-1846 Jean Baptiste PAYET [° Vereux (70) 02-10-1814 de Louis PAYET et Catherine VALUET, + Paris 31-08-1849], + Paris 22-09-1848.

[861 3] Jean Baptiste DELCAMBRE, ° Wasmes 24-04-1810, ♠ Wasmes 24-10-1810, parrain Jean Baptiste DUBOIS, marraine Sabine DROISSART, + Wasmes 20-04-1815.

[861 4] Marie Félicité Joseph DELCAMBRE, ° Wasmes 04-03-1812, ♠ Wasmes 05-03-1812, parrain Gabriel PIPE..., marraine Marie Félicité Joseph DUBOIS, + Wasmes 01-06-1815.

[861 5] Gabriel Antoine DELCAMBRE, ° Wasmes 07-01-1815, ♠ Wasmes 08-01-1815, parrain Gabriel QUINTART, marraine Sophie HARVENT, + Wasmes 06-05-1815.

[861 6] Louis Joseph DELCAMBRE, ° Wasmes 05-02-1816, ♠ Wasmes 05-02-1816, parrain Louis Joseph LEHON, marraine Marie Célestine BEUGNIES, + Wasmes 19-06-1822.

[861 7] Marie Victorine DELCAMBRE, ° Wasmes 28-02-1818, ♠ Wasmes 29-02-1818, parrain Jean Baptiste DROISSART, marraine Florentine DELPORTE, X Louis FOUCART [° 1813], + Peruwelz 06-04-1891. =>

[861 8] Adrien Joseph DELCAMBRE, ° Wasmes 19-09-1827, ♠ Wasmes 20-09-1827, parrain Jean Baptiste HENRY, marraine Ursmarine DELCAMBRE, soeur, + Wasmes 29-10-1828.

[861 9] François Joseph DELCAMBRE, ° Wasmes 12-08-1830, ♠ Wasmes 12-08-1830, parrain François DELCAMBRE de Brillon, marraine Victorine DELCAMBRE, soeur.

Et il va s'installer à 30 km de là, dans ce qui fait aujourd'hui partie de la Belgique, mais qui à ce moment-là était partie intégrante de l'Empire français, "département de Jemmapes, arrondissement de Tournai, canton de Leuze, ville de Pipaix", ce qui facilitait certainement la migration.

Est-ce le hasard qui a guidé ses pas vers ce village ? L'expérience semblerait montrer que le hasard pur existe peu, et qu'une bonne raison se cache toujours derrière un fait surprenant. D'autant que les communications sont plutôt difficiles, il n'y a pas de route directe. Les DELCAMPE et DELCAMBRE (souvent interchangeable pour le même individu) sont assez nombreux dans cette région au XVIIIe siècle.

Faudrait-il alors y voir la patrie d'origine de notre couple de départ, Paul DELCAMPE et Madeleine DRUELLE ? L'événement remonte à près d'un siècle et Antoine Ange est leur arrière-petit-fils. Mais Eleuthère avait 15 ans à la mort de Madeleine, et Antoine Ange 16 ans à la mort d'Etienne Ier ; la communication a donc pu, d'une façon ou d'une autre, se faire facilement. Peut-être la présence de cousins issus de germains y était-elle connue.

Cette impression est renforcée par le fait que, si Antoine Ange semble avoir débarqué seul à Pipaix à l'été ou l'automne 1806*, sa famille reste, malgré la distance, assez présente : son père est présent au mariage en septembre 1807, ainsi qu'un cousin germain d'Eleuthère, Jean Baptiste DUPRET, cultivateur demeurant à Rosult. Et Eleuthère referra le voyage l'année suivante pour être le parrain du premier enfant survenu, lui, dans les temps.

A son mariage, Antoine Ange est déjà tailleur d'habit. Un village voisin de Pipaix, Wasmes, est jugé plus propice pour l'installation.

Les jours semblent s'écouler paisiblement. Jusqu'au printemps 1815, où Antoine voit trois de ses enfants disparaître coup sur coup, vraisemblablement emportés par une maladie contagieuse.

Quelques jours plus tard, c'est le drame de Waterloo qui se joue à 60 km au nord-est, ayant pour effet de faire passer le territoire sous le contrôle de la couronne de Hollande et de faire des Wallons une minorité linguistique et religieuse dans le nouvel Etat.

Les années 1819-1826 offrent un mystère : il y a effectivement un "trou" dans la postérité d'Antoine. Difficile de croire à une stérilité passagère ou à une volonté provisoire de régulation des naissances. Apparemment non plus le couple ne s'est pas déplacé puisque c'est à Wasmes que meurt Louis en 1822. Alors ?

* D'après son acte de mariage.

Alors, commençant à connaître le personnage, on peut se demander si, pendant quelques années, il n'est pas allé chercher l'aventure ailleurs. Où et pour faire quoi ? Il risque fort de garder son secret.

A son retour, cette fougade dut lui valoir quelques revers de fortune car il ne trouva pas immédiatement du travail de tailleur et dut s'employer comme journalier. Il est vrai qu'à ce moment-là c'est toute la région qui connaissait une phase prolongée de dépression et de marasme économique*.

Il réussit toutefois à redresser la situation et retrouver son métier de tailleur puisqu'à sa mort il laissait à ses héritiers une maison et du mobilier. En l'absence de testament, ce fut sa femme Désirée qui s'occupa de la succession le 29 juin 1835. C'était apparemment une maison qu'ils avaient achetée ensemble, puisque la succession du défunt consistait dans les biens ci-après savoir** :

1) La moitié indivise d'une maison et héritage contenant 15 perches environ [soit 630 m² s'il s'agissait de perches communes, mais cette unité de mesure a été fort variable] sis à Wasmes-Audemetz-Briffoeil tenant au chemin de Wasmes à Vezon et à celui de Bouchegnies, estimée 300 F.

2) La moitié du mobilier commun estimée à 30 F.

L'actif de la succession représente une valeur de 330 F.

La tournure est un peu ambiguë, mais il semble bien que la valeur des biens du ménage s'élevait en tout à 660 F. Difficile de savoir ce que représentaient ces 660 F belges à l'époque. Belges, parce que la nation Belgique a vu le jour en même temps que le dernier fils d'Antoine et que, sans changer d'endroit, on a maintenant affaire au "bourgmestre de la commune de Wasmes-Audemetz-Briffoeil, district de Tournay, province de Hainaut".

Sous la surveillance de Désirée, l'héritage échouait aux

* Jean DHONT, Histoire de la Belgique, coll. Que-sais-je ?, P.U.F., p. 94.

** Archives de l'enregistrement à Tournai (encore une fois, l'acte parle de DELCAMBRE alors que la table indique DELCAMPE).

trois enfants légitimes vivants, Ursmarine, Victorine et François, ce qui peut paraître logique s'il s'agissait d'un bien acquis en commun. Il n'est fait aucune allusion à Joseph, le premier enfant naturel d'Antoine. Mais avait-elle seulement eu vent de cette histoire ?

De ses trois enfants, seule apparemment Victorine s'enracina dans sa nouvelle patrie. Elle eut au moins cinq enfants et de nombreux petits-enfants et tint pendant plusieurs années un cabaret (c'est-à-dire un débit de boissons) avant de se retirer dans la petite ville frontrière voisine, Peruwelz.

Ursmarine, elle, après un premier mariage, se retrouva à Paris. De dix ans son aînée, peut-être se sentait-elle une âme plus française que Victorine. En 1846 à son remariage elle tient une épicerie au 45 rue Galande dans le 5e arrondissement. Son nouveau mari habite déjà là et il n'est sûrement pas sans importance qu'elle soit déclarée "marchande épicière" et lui simplement "garçon épicier". Ceci laisse l'impression qu'il a "marié sa patronne", en fait simple régularisation d'une situation due à la cohabitation. Les témoins sont tous en dehors de la famille, dont deux habitant Arcueil et Villejuif qui étaient quand même à l'époque d'assez lointaines banlieues. Ils disparurent tous deux peu après sans laisser d'enfants ni assez de biens significatifs pour que l'on retrouve leur trace dans les archives de l'enregistrement.

Quant à François, j'espère que l'avenir nous dira s'il a vécu et ce qu'il est devenu.

[862] Ludivine Joseph DELCAMBRE, ° Landas 14-11-1784, mère célibataire, + Brillon 07-01-1841.

[862 1] François Joseph Février DELCAMBRE, ° Brillon 13-02-1809, X Landas 10-05-1837 Isabelle LEMAIRE [° Landas 25-03-1808 de Louis LEMAIRE et Isabelle JERC], + Landas 12-09-1845.

Le séducteur de Ludivine n'eut pas le courage d'Antoine et le nouveau-né resta de père inconnu. Curieusement, si les deux premiers prénoms de celui-ci sont traditionnels, le troisième, Février, son mois de naissance, ferait plus penser à un enfant trouvé qu'à un enfant naturel. Mais peut-être y

a-t-il là quelque message à signification cachée ? Arrivée toute jeune à Brillon, Ludivine y passa le reste de ses jours, y exerçant elle aussi la profession de marchande épicière.

Son fils François dut malgré tout être relativement bien accepté par l'environnement familial puisque lui aussi embrassa la profession traditionnelle de tailleur d'habits, sans doute d'abord initié par son grand-père.

Le contact était également maintenu avec la famille de l'autre côté de la frontière puisqu'il se rendit à Wasmes en 1830 pour être parrain et donner son prénom au dernier enfant de son oncle Antoine.

Mais c'est à Landas qu'il devait se rendre le plus fréquemment puisque c'est là qu'il trouva son épouse, se maria et s'installa. Il se trouve donc voisiner avec sa famille plus éloignée de Landas, cette parenté étant certainement connue, voire honorée. Mais le séjour prolongé à Brillon avait définitivement transformé le patronyme de cette branche en Delcambre, alors que ceux de Landas étaient restés Delcampe, sans que cela ait l'air de gêner plus que ça les cousins. Un qui s'y retrouve moins c'est l'officier de l'état civil de Landas qui, assimilant François au reste de la famille, parle de François DELCAMPE alors que celui-ci signe résolument DELCAMBRE, ceci sur un acte de naissance d'une petite-fille de Rosalie DELCAMPE le 21 septembre 1844. C'est qu'on est irrémédiablement attaché au nom que l'on reconnaît comme le sien depuis sa plus tendre enfance et que l'on n'a nulle envie, l'âge mûr venant, de le rectifier pour le mettre en conformité avec celui des cousins.

François disparaît peu de temps après sa mère, sans que sa brève union ne donne d'enfants.

86
Eleuthère
DELGAMBRE
tailleur
Land 1762
Bril 1823
Valentine
LECOEUVRE

861|
Antoine
DELGAMBRE
tailleur
Land 1783
Wasm 1834
T.LECOEUVRE
D.DROISSART

862|
Ludivine
DELGAMBRE
épicière
Land 1784
Bril 1841
mère
célibataire

864|
Edouard
DELGAMBRE
Bril 1788

865|
Anne
DELGAMBRE
Bril 1789

866|
Félicité
DELGAMBRE
épicière
Bril 1793
Rais 1868
Pierre
EVRARD

861|1
Joseph
DELGAMBRE
restaurat.
Bril 1806
StCl 1871
Louise
NAVARRE

861|2
Ursmarine
DELGAMBRE
épicière
Wasm 1808
Paris 1848
A.FORESTIER
J.B.PAYET

861|7
Victorine
DELGAMBRE
journalière
Wasm 1818
Peru 1891
Louis
FOUCART

861|9
François
DELGAMBRE
Wasm 1830

862|1
François
DELGAMBRE
tailleur
Bril 1809
Land 1845
Isabelle
LEMAIRE



↓
FOUCART



